

# Rencontres fédératrices citoyennes



La médiation : résoudre les conflits sans passer par le tribunal, c'est possible !



**Mercredi 16 octobre, de 19h30 à 21h30**

**Fatoumata SIDIBÉ**, députée bruxelloise FDF, vous convie à une **rencontre-débat** avec **Claude LARSIMONT**, avocat et médiateur, et **Stéphanie DEGRAVE**, avocate en droit de la famille, assistante à l'ULB.

Assez méconnue, la médiation est une alternative au procès. Elle peut vous aider à trouver une solution rapide et efficace aux problèmes qui vous occupent (conflit de voisinage, conflit entre un locataire et son propriétaire, réparation d'un dommage, séparation, divorce difficile, pension alimentaire, hébergement des enfants, partage de l'autorité parentale, relations de travail houleuses, etc.), sans pour autant passer devant un juge. Systématique, elle permettrait de désengorger les tribunaux.

C'est un processus légal, volontaire et confidentiel par lequel les parties en litige trouvent une solution à l'amiable grâce à un médiateur. Elle a la force exécutoire d'un jugement. La Commission européenne encourage les Etats à y recourir.

**Nous vous invitons à venir découvrir cette méthode de résolution de conflits, plus rapide, moins chère et plus humaine qu'une procédure judiciaire.**

**Rendez-vous au Pianofabriek, 35, rue du Fort, à 1060 Bruxelles**  
(salle Arenberg)



**Entrée gratuite**  
Réservation souhaitée  
à [sgoeffers@parlbru.irisnet.be](mailto:sgoeffers@parlbru.irisnet.be)

